



LA QUALITÉ AU CABINET DENTAIRE	CARDIO
PATHOLOGIES CARDIO-VASCULAIRES ET CHIRURGIE DENTAIRE	

Recommandation n° 13

Pathologies cardio-vasculaires et chirurgie dentaire

Participants au groupe de travail :

- Pr P. GIRARD**
- Pr M. BAUDET-POMMEL**
- Pr A. FEKI**
- Pr J. JEANDOT**
- Dr D. PERRIN**
- Pr Y. ROCHE**

LA QUALITÉ AU CABINET DENTAIRE	CARDIO
PATHOLOGIES CARDIO-VASCULAIRES ET CHIRURGIE DENTAIRE	

Introduction

La prise en charge de patients qualifiés de « patients à risque » occupe une place grandissante dans l'exercice quotidien du chirurgien dentiste. Les patients porteurs d'une pathologie cardio-vasculaire appartiennent à ce groupe.

Il est impératif que le praticien prenne en compte le statut médical de ces malades, qu'il soit apte à dépister ou prévenir certaines de ces affections en évaluant leurs signes, qu'il connaisse les examens complémentaires à prescrire, qu'il puisse apprécier un traitement en cours et son observance, mais aussi les interactivités entre les soins qu'il dispense et la pathologie et les traitements en cours.

Il était difficile d'aborder la totalité des pathologies cardio-vasculaires, aussi nous sommes nous limités à celles qui nous semblaient les plus fréquemment rencontrées.

Bibliographie

- ACAR (J), ACAR (C) : Cardiopathies valvulaires acquises, Flammarion Médecine Sciences Paris, 2^{ème} édit. 2000.
- BAUDET-POMMEL (M), LUSSON (JR), BERTOIN (P) : Prophylaxie des endocardites infectieuses à porte d'entrée bucco-dentaire. Encycl. Méd. Chir. (Editions Scientifiques SAS, Paris, tous droits réservés), Odontologie Stomatologie, 22-043-R-12, 2000, 10 p
- BRAUNWALD : Traité de médecine cardiovasculaire 5^{ème} édition 2004 Padoue
- COHEN (A) : Cardiologie et pathologie vasculaire, édit. ESTEM Paris 1997
- HAIAT (R), LEROY (G) : Angor stable et post infarctus, édit. Frison Roche Paris, 2^{ème} édit. 2004
- ROCHE(Y) : Chirurgie Dentaire et patients à risque. Evaluation et précautions à prendre en pratique quotidienne. Médecine Sciences Flammarion, 1, 3-144, 1996
- VACHERON (A), LE FEUVRE (C), DI MATTEO (J) Cardiologie, Expansion scientifique publications Paris 1999

LA QUALITÉ AU CABINET DENTAIRE	CARDIO
PATHOLOGIES CARDIO-VASCULAIRES ET CHIRURGIE DENTAIRE	

Références

- Réf. 1 : Le praticien, face à une pathologie cardio-vasculaire, interroge le patient
- Réf. 2 : Le praticien demande si besoin, par écrit, au cardiologue ou au médecin traitant des précisions
- Réf. 3 : Le praticien connaît et applique les précautions générales de prise en charge des patients atteints de pathologies cardio-vasculaires
- Réf. 4 : Le praticien connaît et applique les modalités de prise en charge d'un patient atteint d'angine de poitrine
- Réf. 5 : Le praticien connaît et applique les modalités de prise en charge d'un patient ayant fait un infarctus du myocarde
- Réf. 6 : Le praticien sait prendre en charge un patient souffrant d'hypertension artérielle
- Réf. 7 : Le praticien connaît et applique les modalités de prise en charge d'un patient présentant un haut risque d'endocardite infectieuse
- Réf. 8 : Le praticien connaît et applique les modalités de prise en charge d'un patient présentant une cardiopathie à risque moins élevé d'endocardite infectieuse (risque intermédiaire)
- Réf. 9 : Le praticien connaît et applique les modalités de prise en charge d'un patient présentant une cardiopathie sans risque particulier d'endocardite infectieuse
- Réf. 10 : Le praticien dispose du matériel de réanimation, des médicaments d'urgence et des connaissances indispensables
- Réf. 11 : Le praticien connaît la conduite à tenir face à un accident cardio vasculaire



LA QUALITÉ AU CABINET DENTAIRE	CARDIO
PATHOLOGIES CARDIO-VASCULAIRES ET CHIRURGIE DENTAIRE	

Réf. 1 : Le praticien, face à une pathologie cardio-vasculaire, interroge le patient

	0	1	2	3	NC
Crit. 1.1 : Sur le type de pathologie et son ancienneté par un interrogatoire médical approfondi.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 1.2 : Sur les traitements suivis.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 1.3 : Sur les pathologies générales concomitantes et leurs traitements.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 1.4 : Sur une modification de son état cardio-vasculaire depuis sa dernière consultation bucco-dentaire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

LA QUALITÉ AU CABINET DENTAIRE	CARDIO
PATHOLOGIES CARDIO-VASCULAIRES ET CHIRURGIE DENTAIRE	

Réf. 2 : Le praticien demande si besoin, par écrit, au cardiologue ou au médecin traitant des précisions

	0	1	2	3	NC
Crit. 2.1 : Il s'informe sur la nature exacte de la pathologie, son ancienneté et les complications associées.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 2.2 : Il s'informe sur les traitements suivis par le patient.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 2.3 : Il s'informe sur les pathologies générales concomitantes et de leurs traitements.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 2.4 : Il demande au médecin traitant, si nécessaire et si possible, de modifier et/ou d'adapter le traitement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 2.5 : Selon la nature de l'acte envisagé, il détermine après avis du cardiologue la nécessité ou non d'intervenir en milieu hospitalier.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

LA QUALITÉ AU CABINET DENTAIRE	CARDIO
PATHOLOGIES CARDIO-VASCULAIRES ET CHIRURGIE DENTAIRE	

Réf. 3 : Le praticien connaît et applique les précautions générales de prise en charge des patients atteints de pathologies cardio-vasculaires

		0	1	2	3	NC
Crit. 3.1 :	Il procède à un interrogatoire méticuleux, il écoute et parle avec son patient.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 3.2 :	Il prend contact avec le médecin traitant pour connaître la nature exacte de la pathologie, des complications associées, et des traitements prescrits.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 3.3 :	Il applique strictement les consignes habituelles d'asepsie et d'antisepsie.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 3.4 :	Il connaît et applique, lors des actes dentaires, les précautions spécifiques à chaque pathologie cardio vasculaire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 3.5 :	Il prémédique, si nécessaire, le patient par rapport au stress.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 3.6 :	Il tient compte des différents risques potentiels (hémorragique, infectieux, troubles du rythme...).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 3.7 :	Il garde le patient en observation au moins 30 minutes après l'acte réalisé.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 3.8 :	Il rédige l'ordonnance en fonction de la pathologie cardio vasculaire, des traitements auxquels le patient est soumis et des actes réalisés.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 3.9 :	Il insiste sur l'observance des consignes post-opératoires.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

LA QUALITÉ AU CABINET DENTAIRE	CARDIO
PATHOLOGIES CARDIO-VASCULAIRES ET CHIRURGIE DENTAIRE	

Réf. 4 : Le praticien connaît et applique les modalités de prise en charge d'un patient atteint d'angine de poitrine

	0	1	2	3	NC
Crit. 4.1 : Il réduit le stress et l'anxiété par une mise en confiance du malade et/ou une prescription sédatrice.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 4.2 : Il demande au patient d'apporter son anti-angineux, et le lui fait prendre, selon la sévérité de la pathologie, avant les soins.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 4.3 : Il respecte les règles classiques des techniques d'anesthésie locale ou régionale (injection lente, anesthésique tiédi,...).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 4.4 : Il réalise une anesthésie efficace qui n'exclut pas l'usage de vaso-constricteurs.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 4.5 : Il assure la surveillance de son patient après l'acte avant de le libérer.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

LA QUALITÉ AU CABINET DENTAIRE	CARDIO
PATHOLOGIES CARDIO-VASCULAIRES ET CHIRURGIE DENTAIRE	

Réf. 5 : Le praticien connaît et applique les modalités de prise en charge d'un patient ayant fait un infarctus du myocarde

	0	1	2	3	NC
Crit. 5.1 : Il demande au patient de préciser l'ancienneté de l'infarctus.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 5.2 : Il prend contact avec le spécialiste pour évaluer les risques de récurrence de l'infarctus, les manifestations associées, et connaître les traitements prescrits.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 5.3 : Il évalue le risque hémorragique potentiel en fonction des traitements en cours et de l'acte envisagé.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 5.4 : Si le patient est sous agents antiagrégants plaquettaires, le praticien demande, avant un acte chirurgical, un temps de saignement (TS).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 5.5 : Si le patient est sous anti vitamine K, le praticien demande, avant un acte chirurgical, un taux de prothrombine (INR*/TP).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 5.6 : Pour un patient sous anti vitamine K, si le TP est supérieur ou égal à 30 %, si l'INR est inférieur à 2,5 et si l'acte est simple et unique, le praticien intervient sans modifier le traitement (AVK**).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 5.7 : Pour un patient sous anti vitamine K, si le TP est inférieur à 30 %, si l'INR est égal ou supérieur à 2,5, quel que soit l'acte chirurgical, le spécialiste est sollicité pour adapter éventuellement le traitement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 5.8 : Chez les patients sous traitements anti-coagulants le praticien n'effectue pas d'anesthésie tronculaire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

*INR : International Normalized Ratio

**AVK : anti vitamine K

LA QUALITÉ AU CABINET DENTAIRE	CARDIO
PATHOLOGIES CARDIO-VASCULAIRES ET CHIRURGIE DENTAIRE	

Réf. 5 : Le praticien connaît et applique les modalités de prise en charge d'un patient ayant fait un infarctus du myocarde (suite)

	0	1	2	3	NC
Crit. 5.9 : Si le patient est sous héparine ou sous relais héparinique, il est pris en charge en milieu hospitalier.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 5.10 : Le praticien s'abstient de prescrire des antibiotiques en l'absence d'une infection locale ou régionale, l'antibioprophylaxie n'étant pas justifiée.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 5.11 : Le praticien, dans tous les cas, réalise une hémostase locale efficace.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 5.12 : Le praticien rédige son ordonnance en respectant les contre indications, les effets secondaires des médicaments et les interactions médicamenteuses possibles.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

LA QUALITÉ AU CABINET DENTAIRE	CARDIO
PATHOLOGIES CARDIO-VASCULAIRES ET CHIRURGIE DENTAIRE	

Réf. 6 : Le praticien sait prendre en charge un patient souffrant d'hypertension artérielle

	0	1	2	3	NC
Crit. 6.1 : Il sait détecter une hypertension et connaît les symptômes de celle-ci.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 6.2 : Il dispose d'un tensiomètre et prend la tension artérielle avant l'acte, à deux reprises, à 10 mn d'intervalle en décubitus dorsal et au repos.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 6.3 : Il vérifie la tension artérielle même chez les hypertendus traités.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 6.4 : Il oriente le patient présentant une hypertension sévère (pression systolique supérieure à 160 mm de mercure et pression diastolique supérieure à 110 mm de mercure) vers le médecin traitant.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 6.5 : Chez les hypertendus modérés (pression systolique comprise entre 150 et 160 mm de mercure et pression diastolique comprise entre 100 et 110 mm de mercure) il réalise les soins de courte durée au cabinet dentaire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 6.6 : Chez les hypertendus modérés (pression systolique comprise entre 150 et 160 mm de mercure et pression diastolique comprise entre 100 et 110 mm de mercure) il réalise les interventions de longue durée en milieu hospitalier.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 6.7 : Chez les hypertendus sévères (pression systolique supérieure à 160 mm de mercure et pression diastolique supérieure à 110 mm de mercure) il limite strictement ses soins dans l'attente d'une normalisation tensionnelle thérapeutique.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

LA QUALITÉ AU CABINET DENTAIRE	CARDIO
PATHOLOGIES CARDIO-VASCULAIRES ET CHIRURGIE DENTAIRE	

Réf. 6 : Le praticien sait prendre en charge un patient souffrant d'hypertension artérielle (suite)

	0	1	2	3	NC
Crit. 6.8 : Il sait que les hypotenseurs peuvent être à l'origine d'effets secondaires ou d'interactions médicamenteuses et les connaît.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 6.9 : Il évite les changements brusques de position du patient.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 6.10 : Il réalise une anesthésie avec des vasoconstricteurs.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 6.11 : Il limite chez l'adulte la dose d'anesthésique à 4 carpules au 1/200.000 d'adrénaline.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Il est impératif d'appliquer les critères des références 1, 2 et 3 au préalable

LA QUALITÉ AU CABINET DENTAIRE	CARDIO
PATHOLOGIES CARDIO-VASCULAIRES ET CHIRURGIE DENTAIRE	

Réf. 7 : Le praticien connaît et applique les modalités de prise en charge d'un patient présentant un haut risque d'endocardite infectieuse*

		0	1	2	3	NC
Crit. 7.1 :	Il connaît les cardiopathies à haut risque d'endocardite infectieuse.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 7.2 :	Il évalue avec le cardiologue l'importance du risque d'endocardite.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 7.3 :	Il réalise un bilan radiographique systématique.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 7.4 :	Il connaît et applique les mesures d'asepsie et d'antisepsie indispensables avant tout geste bucco-dentaire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 7.5 :	Il connaît les actes bucco dentaires contre indiqués chez les patients présentant une cardiopathie à haut risque.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 7.6 :	Il connaît les indications de l'antibioprophylaxie en fonction du geste bucco dentaire et de la cardiopathie à risque.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 7.7 :	Il connaît les protocoles de l'antibioprophylaxie spécifiques à l'adulte et à l'enfant.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 7.8 :	Il regroupe les soins bucco dentaires en un minimum de séances.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 7.9 :	Il connaît les délais et les prescriptions à respecter si plusieurs séances s'avèrent nécessaires.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 7.10 :	Il sait que les modalités de l'antibioprophylaxie ne s'appliquent pas lorsqu'une antibiothérapie curative est pratiquée.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 7.11 :	Il donne des consignes au patient concernant son hygiène bucco-dentaire et la nécessité de visite de contrôle tous les 6 mois.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

* Recommandations 2002 de la révision de la conférence de consensus sur la prophylaxie de l'endocardite infectieuse de mars 1992 - Médecine et maladies infectieuses 32 (2002)533-541

LA QUALITÉ AU CABINET DENTAIRE	CARDIO
PATHOLOGIES CARDIO-VASCULAIRES ET CHIRURGIE DENTAIRE	

Réf. 8 : Le praticien connaît et applique les modalités de prise en charge d'un patient présentant une cardiopathie à risque moins élevé d'endocardite infectieuse (risque intermédiaire) *

	0	1	2	3	NC
Crit. 8.1 : Il connaît les cardiopathies à risque intermédiaire d'endocardite infectieuse.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 8.2 : Il évalue avec le cardiologue l'importance du risque d'endocardite.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 8.3 : Il réalise un bilan radiographique complet systématique.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 8.4 : Il connaît et applique les mesures d'asepsie et d'antisepsie indispensables avant tout geste bucco-dentaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 8.5 : Il connaît les actes bucco dentaires contre indiqués chez les patients présentant une cardiopathie à risque intermédiaire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 8.6 : Il connaît le caractère optionnel de l'antibioprophylaxie en fonction du geste bucco dentaire et de la cardiopathie à risque intermédiaire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 8.7 : Il connaît les critères en faveur de la prescription et de la non prescription de l'antibioprophylaxie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

* Recommandations 2002 de la révision de la conférence de consensus sur la prophylaxie de l'endocardite infectieuse de mars 1992 – Médecine et maladies infectieuses 32 (2002)533-541

LA QUALITÉ AU CABINET DENTAIRE	CARDIO
PATHOLOGIES CARDIO-VASCULAIRES ET CHIRURGIE DENTAIRE	

Réf. 8 : Le praticien connaît et applique les modalités de prise en charge d'un patient présentant une cardiopathie à risque moins élevé d'endocardite infectieuse (risque intermédiaire) *(suite)

	0	1	2	3	NC
Crit. 8.8 : Il connaît les protocoles de l'antibioprophylaxie spécifiques à l'adulte et à l'enfant.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 8.9 : Il regroupe les soins bucco dentaires en un minimum de séances.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 8.10 : Il connaît les délais et les prescriptions à respecter si plusieurs séances s'avèrent nécessaires.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 8.11 : Il sait que les modalités de l'antibioprophylaxie ne s'appliquent pas lorsqu'une antibiothérapie curative est pratiquée.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 8.12 : Il donne des consignes au patient concernant son hygiène bucco-dentaire et la nécessité de visite de contrôle tous les 6 mois.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

* Recommandations 2002 de la révision de la conférence de consensus sur la prophylaxie de l'endocardite infectieuse de mars 1992 – Médecine et maladies infectieuses 32 (2002)533-541

Attention : ces recommandations proposent :

- De maintenir le principe de l'antibioprophylaxie
- D'en réduire les indications aux situations dans lesquelles le rapport bénéfice individuel/risque individuel et collectif est le plus élevé.

Elles ne se substituent pas à l'appréciation par le spécialiste et le praticien du risque individuel d'un sujet donné.

LA QUALITÉ AU CABINET DENTAIRE	CARDIO
PATHOLOGIES CARDIO-VASCULAIRES ET CHIRURGIE DENTAIRE	

Réf. 9 : Le praticien connaît et applique les modalités de prise en charge d'un patient présentant une cardiopathie sans risque particulier d'endocardite infectieuse *

	0	1	2	3	NC
Crit. 9.1 : Il connaît les cardiopathies sans risque particulier d'endocardite infectieuse.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 9.2 : Il s'assure auprès du cardiologue de l'absence de risque particulier d'endocardite.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 9.3 : Il réalise un bilan radiographique systématique.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 9.4 : Il connaît et applique les mesures d'asepsie et d'antisepsie indispensables avant tout geste bucco-dentaire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 9.5 : Il sait que l'antibioprophylaxie n'est pas nécessaire sauf avis contraire du cardiologue.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 9.6 : Il applique les critères de la référence 7 relatifs à l'antibioprophylaxie si celle-ci s'avère nécessaire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 9.7 : Il donne des consignes au patient concernant son hygiène bucco-dentaire et la nécessité de visite de contrôle tous les 6 mois.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

* Recommandations 2002 de la révision de la conférence de consensus sur la prophylaxie de l'endocardite infectieuse de mars 1992 – Médecine et maladies infectieuses 32 (2002)533-541

Attention : ces recommandations proposent :

- De maintenir le principe de l'antibioprophylaxie
- D'en réduire les indications aux situations dans lesquelles le rapport bénéfice individuel/risque individuel et collectif est le plus élevé.

Elles ne se substituent pas à l'appréciation par le spécialiste et le praticien du risque individuel d'un sujet donné.

LA QUALITÉ AU CABINET DENTAIRE	CARDIO
PATHOLOGIES CARDIO-VASCULAIRES ET CHIRURGIE DENTAIRE	

Réf. 10 : Le praticien dispose du matériel de réanimation, des médicaments d'urgence et des connaissances indispensables

	0	1	2	3	NC
Crit. 10.1 : Le matériel et les médicaments sont clairement identifiés, accessibles, et régulièrement vérifiés. Ces vérifications sont tracées.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 10.2 : Il connaît le mode d'administration, les posologies et les contre indications éventuelles des médicaments.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 10.3 : Il suit une formation dans le domaine de la réanimation au moins tous les 3 ans.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 10.4 : Le personnel du cabinet dentaire est préparé à faire face à l'urgence.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 10.5 : Une liste des numéros de téléphone indispensables en cas d'urgence est affichée (SAMU : 15, pompiers : 18 et, à défaut, le médecin de proximité).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

LA QUALITÉ AU CABINET DENTAIRE	CARDIO
PATHOLOGIES CARDIO-VASCULAIRES ET CHIRURGIE DENTAIRE	

Réf. 11 : Le praticien connaît la conduite à tenir face à un accident cardio vasculaire

	0	1	2	3	NC
Crit. 11.1 : Il procède à un bilan de gravité, en appréciant l'état de conscience, les fonctions respiratoire et cardiaque et évalue l'importance de l'urgence.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 11.2 : Il apprécie le niveau de conscience : réactivité, motricité, sensibilité.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 11.3 : Il apprécie la fonction respiratoire : amplitude et fréquence.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 11.4 : Il apprécie la fonction circulatoire : pouls radial et/ou carotidien (fréquence, rythme et qualité).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 11.5 : S'il estime nécessaire de prendre la pression artérielle, il veille à ne pas retarder la mise en œuvre des gestes de réanimation essentiels.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 11.6 : En cas de douleur thoracique il établit un diagnostic de présomption pour distinguer une douleur d'origine extracardiaque d'une douleur d'origine cardiaque (angine de poitrine, infarctus) et recourir éventuellement à l'épreuve thérapeutique (trinitrine).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 11.7 : Face à un accident cardio vasculaire, il appelle immédiatement les secours médicalisés.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 11.8 : Il réalise les premiers gestes d'urgence en attendant l'arrivée des secours médicalisés.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>